



**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi cinq (5) mai 2025 à 19H30 au Centre Lepageois.

Étaient présents : Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau  
Mario Lévesque  
Gervais Morissette  
Roger Bérubé  
Jean-François Pelletier arrivé 20h30

Absents : Francis Dompierre

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trésorière, DMA

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance à 19h30. Par un moment de silence

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2025-068** Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 7 AVRIL 2025**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux des séances du 7 avril 2025 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

**2025-069** Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 tel que présenté.

**4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, Tammy Caron, directrice générale dépose le rapport financier comprenant le rapport de l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.R.C.L. pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

**5. ACCEPTATION DES COMPTES**

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 5 mai 2025.

**2025-070** Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**LISTE DES COMPTES**

**Période 4**

9167-6858 QUÉBEC INC.	PELLE ET TRANSPORT RÉP. RG 6	1587	C2503762	3 997,07
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	POIGNE, PEINTURE,BOITE À LIVRE	137066	C2503763	23,94
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	FEUIL.ACXY VIS BOITE À LIVRES	137147	C2503763	20,66
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	GLASS	6036-568795	P2500022	22,74
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	RALLONGE	6036-582153	P2500022	11,74
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	ASS. DE FUSIBLE	6036-584118	P2500022	29,30
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	F150 RÉPARATION PNEU	6036-585374	P2500022	8,25
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	ANTIROUILLE DOMME	6036-586149	P2500022	18,37
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	lumiere carré radat vitesse	6036-587067	P2500022	11,44
CENTRE BUREAUTIQUE	COPIES MARS 25 01/03 AU 01/04	318303	P2500023	60,26
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PEINTURE SALLE DE BAIN C.LEPAG	FAD0122834	C2503764	55,52
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	VIS À BOIS TRAITE	FAD0122292	C2503764	6,07
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	BOIS & VERROU, BOITE A LIVRES	FC00560066	C2503764	18,90
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	C. LEPAGE SALLE DE BAIN	FAD0121344	C2503764	74,37
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	VERNIS EXT. BOITE À LIVRE	FAD0122392	C2503764	40,22
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	ASPHALTE FROIDE X63	FC00568150	C2503764	940,20
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PEINTURE TRAILLER	FAD0122908	C2503764	80,45
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	ADHESIF CENTRE LEPAGE	FAE0087278	C2503764	12,72
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PINCEAU CENTRE LEPAGE	FAD0122875	C2503764	11,48
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PEINTURE , MANCHE BALAI C.LEP	FAE0088025	C2503764	77,56
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	TUYAU DRAINAGE CHEMIN RG 6	FC00569037	C2503764	234,54
DIANE DUBÉ	CONCIERGERIE AVRIL 2025	AVRIL 2025	C2503765	460,00
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	VADROUILLE	31124053	C2503766	52,63
LE CODE DUCHARME	RENOUVEL.MISE A JOUR 2024/2025	359644	C2503767	81,59
H2 LAB	ANALYSE D'EAU	126088	P2500024	198,34
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 531.40 L	20250405	L2500107	850,29
HARNOIS ENERGIES INC.	TRACTEUR DIESEL 97.30 L	20250419	L2500108	144,45
HYDRO-QUÉBEC	2236 RUE PRINCIPALE	610903157103	L2500109	891,74
HYDRO-QUÉBEC	29 RUE DE LA RIVIÈRE	643303036807	L2500110	1 381,96
HYDRO-QUÉBEC	2236 rue Principale	639703045543	L2500111	33,98
HYDRO-QUÉBEC	élect lumière de rue	625303078015	L2500112	166,58
JE GOULET	BOTTES	344944	C2503768	488,56
MRC DE LA MITIS	LICENCE JANV ET FÉV. 2025	41469	C2503769	67,98
MRC DE LA MITIS	TÉLÉPHONIE IP 1ER TRIMESTRE	41544	C2503769	164,58
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT- BAIL	VERS#51 CRÉDITBAIL WSETERNSTAR	AVRIL 2025	L2500113	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉD AVRIL 2025	AVRIL 2025	L2500114	2 131,76
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV AVRIL 2025	AVRIL 2025	L2500115	5 269,89
RESTO HYDRAULIQUE INC.	BALAI MÉCANIQUE	91003	C2503770	189,71
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO- STATIC	PAPIER HYG. & ESSUIE TOUT	013009	C2503771	128,54
RREMQ	RREMQ AVRIL 2025	AVRIL 2025	L2500116	747,14
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION AVRIL 2025	AVRIL 2025	L2500117	235,46
SHELL CANADA	F-250 CARBURANT 61.030 L	20250407	L2500118	94,84
SHELL CANADA	crédit avril	crédit avril	L2500118	- 5,81
SHELL CANADA	F-250 CARBURANT 61.015 L	20250401	L2500119	94,82
SHELL CANADA	F250 CARBURANT 91.740 L	20250416	L2500120	142,56
LES SOUDURES MARC VALCOURT INC.	plate fer	25112	C2503772	28,45
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT	RENCONTRE DG 19 MARS 2025	4716	C2503773	18,85
VILLE DE MONT-JOLI	1 VOYAGE D'ABRASIF 13.701 TONN	23181	C2503774	428,65
VILLE DE MONT-JOLI	MOUSSE POUR CANON À MOUSSE	23198	C2503774	320,06
VISA AFFAIRES DESJARDINS	bière soirée 5 avril	045335	L2500121	86,35
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C SOIRÉE DU 5 AVRIL	20250405	L2500122	20,02
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SACS POUBELLES	20250401	L2500123	7,18
VISA AFFAIRES DESJARDINS	TIMBRES & COURRIER RECOMMANDÉ	20250409	L2500124	300,26
VISA AFFAIRES DESJARDINS	formation tsimulateur taux var	FAC22055	L2500125	34,49
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C CAFÉ	20250423	L2500126	34,49
VISA AFFAIRES DESJARDINS	Super C EAU	20250415	L2500127	43,15
YANNICK GAGNON	CHANSIONNIER 5 AVRIL 25	2025-04-11	M2503761	600,00

**26 262.72\$**

## BILAN DU MOIS

Salaires nets : 6 employés	12 606.48\$
<u>Total des factures :</u>	<u>26 262.72\$</u>
Totaux salaires et compte du mois :	38 869.20\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	17 729.51\$
<u>Salaires payés :</u>	<u>12 606.48\$</u>
<b>Reste à payer :</b>	<b>8 533.21\$</b>

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS #1

### 7. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 MARS 2025

Il y a dépôt des états comparatifs au 31 mars 2025

### 8. AUTORISATION DE PAIEMENT- MRC DE LA MITIS-HEURES INSPECTIONS

**2025-071** Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 41490 à la MRC de la Mitis pour les heures inspections pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 29 mars 2025 au montant de 6 676.23\$

### 9. AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-MISE À JOUR DU RÔLE.

**2025-072** Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 41442 à la MRC de la Mitis pour la mise à jour du rôle au montant de 11 468.57\$.

### 10. AUTORISATION DE PAIEMENT –STANTEC

**2025-073** Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 1996175 à Stantec pour l'ingénierie plan et devis définitifs pour le garage municipal au montant de 6 902.81\$. (PRACIM)

### 11. AUTORISATION DE PAIEMENT-MOBI-URBAIN-PRIMA

**2025-074** Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture MO-10310 à Mobi-urbain pour le mobilier urbain au montant de 25 415.22\$ tx incluses. Financer par le fonds PRIMA.

### 12. AUTORISATION DE PAIEMENT-TESSIERS RÉCRÉO-PARC

**2025-075** Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 9046 pour Tessier Récréo-Parc pour le mobilier urbain au montant de 13 920.02\$ tx incluses. Financer par le fonds PRIMA.

### 13. REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

**2025-076** Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage de procéder au remboursement pour le fonds de roulement au montant de 5 722\$.

### 14. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA) 2023-CONFIRMATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX VISÉS

CONSIDÉRANT le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) 2023;

CONSIDÉRANT QU'avec l'aide financière disponible la municipalité a choisi d'aménager le parc municipal, le parc du centre Lepageois et le marais du Grand-Remous pour un sentier pédestre (#2032297) lesquels sont terminés;

CONSIDÉRANT les documents exigés par le PRIMA et devant accompagner la reddition de comptes finale de la municipalité, dont notamment une résolution de son conseil municipal entérinant et confirmant la réalisation des travaux visés;

**2025-077** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité du conseil de la municipalité Saint-Joseph-de-Lepage de confirmer la réalisation des travaux du projet aménagement du

parc municipal, le parc du centre Lepageois et le marais du Grand-Remous pour un sentier pédestre (#2032297) lesquels ont été réalisés par la municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) 2023.

**15. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA) 2023- MANDAT À LA FIRME MALLETTE, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

CONSIDÉRANT la résolution précédente par laquelle le conseil municipal a entériné et confirmé la réalisation des travaux d'aménagement du parc municipal, le parc du centre Lepageois et le marais du Grand-Remous, lesquels ont été réalisés dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) 2023;

CONSIDÉRANT QUE parmi les documents exigés par le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) 2023, un rapport de mission de procédures convenues d'un professionnel indépendant validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels réclamés;

**2025-078** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gervais Morissette, appuyé de monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme MALLETTE, comptables professionnels agrées, S.E.N.C., afin d'agir à titre de professionnel indépendant de la municipalité afin de préparer un rapport de mission de procédures convenues validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels réclamés concernant le projet réalisé par la municipalité dans le cadre du PRIMA 2023, soit le projet d'aménagement du parc municipal, le parc du centre Lepageois et le marais du Grand-Remous.

**16. DÉNONCIATION DE L'ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION**

**La municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage demande au gouvernement de Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

**CONSIDÉRANT QUE**, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

**2025-079** Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

**DE demander** au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

**DE RELANCER** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

**DE RENDRE** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

**Que** cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités
- M. Pascal Bérubé, député de Matane -Matapédia

#### **17. ENGAGEMENT MONITRICES DE CAMP JOUR 2025**

**2025-080** Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage d'engager les monitrices de camp de jour 2025 pour une période de 7 semaines à 40h semaines et selon le contrat de travail : Brigitte Béland, Marianne Bélanger et Libéllia Beaulieu.

#### **18. TARIFICATION CAMP JOUR 2025**

**2025-081** Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage établis la tarification 2025 du camp de jour comme suit :

##### **Résident**

315\$ avec service de garde 7h30 à 17h15  
275\$ sans service de garde 9h00 à 16h00

À la semaine 80\$ avec service de garde 7h30 à 17h15  
60\$ sans service de garde 9h00 à 16h00

##### **Non-résident**

365\$/enf. avec service de garde 7h30 à 17h15  
315\$/enf sans service de garde 9h00 à 16h00

#### **19. ÉCOLE DE MISTRAL-GALAS-JUIN 2025**

**2025-082** Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire un don de 100\$ pour récompenses les élèves du Mistral pour le Galas de juin 2025.

## **20. AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT 2025-01 RELATIF À TARIFICATION INCITATIVE**

Monsieur Sylvain Claveau conseiller, par la présente :

- Donne un avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquence, le règlement numéro 2025-01 relatif à la tarification incitative;

---

*Jean-François Pelletier arrivé à 20h30*

---

## **21. AFFAIRES NOUVELLES**

## **22. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **23. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2025-083** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Pelletier déclare la fermeture de l'assemblée à 20h51.

---

**Magella Roussel, maire**

---

**Tammy Caron, Directrice générale  
et greffière-trés., DMA**

---

### **Approbation des résolutions**

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 5 mai 2025 à 19h30, tenue au Centre Lepageois.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

---

Magella Roussel, maire

---